

Fiche de données de sécurité

page: 1/18

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.01.2023

Version: 6.0

Date de la version précédente: 08.03.2019

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 01.12.2014

Produit: **GLYSANTIN® G64® ECO green BMB 100 also suitable for electric vehicles**

(ID Nr. 30786267/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 17.08.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

GLYSANTIN® G64® ECO green BMB 100 also suitable for electric vehicles

UFI: RE9U-PDJH-X00A-R5WJ

Produit "Biomass balance" certifié selon le schéma REDcert² pour l'industrie chimique, numéro de certificat: REDcert²-92935346515

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: liquide de refroidissement prêt à l'emploi

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF SE
67056 Ludwigshafen
GERMANY

Adresse de contact:

BASF France SAS
49, avenue Georges Pompidou
92593 Levallois-Perret Cedex
FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732

adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

contact speaking the language of the calling country (contact parlant la langue du pays d'appel)

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.01.2023

Version: 6.0

Date de la version précédente: 08.03.2019

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 01.12.2014

Produit: **GLYSANTIN® G64® ECO green BMB 100 also suitable for electric vehicles**

(ID Nr. 30786267/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 17.08.2024

Téléphone: +49 180 2273-112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 (par voie orale)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

STOT RE 2

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Rein) à la suite d'expositions répétées ou d'une expo.

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H373

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Rein) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseil de Prudence (Prévention):

P260

Ne pas inhaler poussières/brouillards/vapeurs.

P270

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Conseils de prudence (Intervention):

P314

Consulter un médecin en cas de malaise.

P301 + P312

EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P330

Rincer la bouche.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501

Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: éthanediol

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.01.2023

Version: 6.0

Date de la version précédente: 08.03.2019

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 01.12.2014

Produit: **GLYSANTIN® G64® ECO green BMB 100 also suitable for electric vehicles**

(ID Nr. 30786267/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 17.08.2024

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT

(Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

éthanediol, inhibiteurs

Ingrédients soumis à réglementation

| éthanediol

Teneur (W/W): >= 75 % - <= 100 % Acute Tox. 4 (par voie orale)
STOT RE (Rein) 2

Numéro CAS: 107-21-1

H302, H373

Numéro-CE: 203-473-3

Numéro d'enregistrement REACH:

01-2119456816-28

Numéro INDEX: 603-027-00-1

Substance avec limite d'exposition
professionnelle EU

| hydroxyde de potassium

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.01.2023

Version: 6.0

Date de la version précédente: 08.03.2019

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 01.12.2014

Produit: **GLYSANTIN® G64® ECO green BMB 100 also suitable for electric vehicles**

(ID Nr. 30786267/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 17.08.2024

Teneur (W/W): $\geq 0,1 \%$ - $< 0,2 \%$	Met. Corr. 1
Numéro CAS: 1310-58-3	Acute Tox. 4 (par voie orale)
Numéro-CE: 215-181-3	Skin Corr./Irrit. 1A
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119487136-33	Eye Dam./Irrit. 1
Numéro INDEX: 019-002-00-8	H290, H302, H314
	<u>Les limites de concentrations spécifiques</u>
	Skin Corr./Irrit. 2: $0,5 \%$ - $< 2 \%$
	Eye Dam./Irrit. 2: $0,5 \%$ - $< 2 \%$
	Skin Corr./Irrit. 1A: $\geq 5 \%$
	Skin Corr./Irrit. 1B: 2% - $< 5 \%$
Acide acétique, 2-(2-benzothiazolylthio)-, sel de potassium	
Teneur (W/W): $\geq 0,1 \%$ - $< 0,2 \%$	Acute Tox. 4 (par voie orale)
Numéro CAS: 2532-53-8	Repr. 2 (fertilité)
	Repr. 2 (foetus)
	Aquatic Chronic 3
	H302, H361fd, H412

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical. Administrer 50 ml d'éthanol pur à une concentration buvable.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.01.2023

Version: 6.0

Date de la version précédente: 08.03.2019

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 01.12.2014

Produit: **GLYSANTIN® G64® ECO green BMB 100 also suitable for electric vehicles**

(ID Nr. 30786267/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 17.08.2024

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:
eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances dangereuses: vapeurs nocives

Conseil: Dégagement de fumées/brouillard. Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:
Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Protection respiratoire nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de grandes quantités: Pomper le produit.

Résidus: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.01.2023

Version: 6.0

Date de la version précédente: 08.03.2019

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 01.12.2014

Produit: **GLYSANTIN® G64® ECO green BMB 100 also suitable for electric vehicles**

(ID Nr. 30786267/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 17.08.2024

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique.
Porter des combinaisons adéquates pour éviter l'exposition de la peau.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Estimation de l'exposition et référence à sa source

Prévoir une ventilation d'extraction aux points d'émissions (LEV : Local Extraction Ventilation).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Il n'est pas nécessaire de stocker le produit de façon isolée lorsque l'emballage est intact.
Autres données sur les conditions de stockage: Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

107-21-1: éthanediol

Effet sur la peau (OEL (EU))

La substance peut être absorbée à travers la peau.

VLE 104 mg/m³ ; 40 ppm (OEL (EU))

non contraignant

VME 52 mg/m³ ; 20 ppm (OEL (EU))

non contraignant

VLE (FR) 104 mg/m³ ; 40 ppm (VLEP-INRS (FR)), vapeurs

Juridiquement non contraignant (donné à titre indicatif)

VME 52 mg/m³ ; 20 ppm (VLEP-INRS (FR)), vapeurs

Juridiquement non contraignant (donné à titre indicatif)

Effet sur la peau (VLEP-INRS (FR)), vapeurs

La substance peut être absorbée à travers la peau.

VLE (FR) 104 mg/m³ ; 40 ppm (VLEP-INRS (FR)), vapeurs

Valeurs limites maximales/Facteur de dépassement: 15 min

Juridiquement non contraignant (donné à titre indicatif)

1310-58-3: hydroxyde de potassium

VLE (FR) 2 mg/m³ (VLEP-INRS (FR))

Valeurs limites maximales/Facteur de dépassement: 15 min

Limite donnée à titre indicatif

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.01.2023

Version: 6.0

Date de la version précédente: 08.03.2019

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 01.12.2014

Produit: **GLYSANTIN® G64® ECO green BMB 100 also suitable for electric vehicles**

(ID Nr. 30786267/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 17.08.2024

PNEC

Pas de risques identifiés.

DNEL

Les données se réfèrent à la substance ayant le plus d'impact sur la classification ("lead substance")

Composants avec DNEL

107-21-1: éthanediol

travailleur: Exposition à long terme - effets locaux, Inhalation: 35 mg/m³

travailleur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 106 mg/kg

consommateur: Exposition à long terme - effets locaux, Inhalation: 7 mg/m³

consommateur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 53 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

protection respiratoire lors de la libération de vapeurs/aérosols Filtre combiné gaz/vapeurs de composés organiques et de particules solides et liquides (p.ex. EN 14387 type A-P2) .

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1)

Matériaux adaptés pour le contact court terme (recommandé: minimum indice de protection 2, correspondant à une durée de perméation de > 30 min d'après EN ISO 374-1):

caoutchouc butyle - 0,7 mm épaisseur de revêtement

caoutchouc nitrile (NBR) - 0,4 mm épaisseur de revêtement

Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.: la température).

Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtements de travail fermés est nécessaire. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.01.2023

Version: 6.0

Date de la version précédente: 08.03.2019

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 01.12.2014

Produit: **GLYSANTIN® G64® ECO green BMB 100 also suitable for electric vehicles**

(ID Nr. 30786267/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 17.08.2024

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière:	liquide	
Etat physique:	liquide	
Couleur:	vert	
Odeur:	de glycol	
Seuil olfactif:	non déterminé	
point d'écoulement:	< -15 °C	(DIN ISO 3016)
Température d'ébullition:	160 °C (1.013 hPa)	(ASTM D1120)
Inflammabilité:	difficilement inflammable	(dérivé du point d'inflammation)
Limite inférieure d'explosivité:	Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides., La limite inférieure d'explosivité peut être de 5 à 15°C en-dessous du point éclair.	
Limite supérieure d'explosivité:	Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides.	
Point d'éclair:	> 120 °C	(ISO 2592)
Température d'auto-inflammation:	> 200 °C	(DIN 51794)
Décomposition thermique:	Pas de décomposition en cas d'utilisation selon les prescriptions.	
Valeur du pH:	8,5 (mesuré(e) avec le produit non dilué)	(ASTM D1287)
Viscosité, cinématique:	env. 30 mm ² /s (23 °C)	(DIN 51562)
Thixotropie:	non thixotrope	
Solubilité dans l'eau:	soluble	
Solubilité (qualitative) solvant(s):	les solvants polaires soluble	
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):	Non applicable aux mélanges.	
Pression de vapeur:	0,2 mbar (20 °C)	
Densité:	1,1260 g/cm ³ (20 °C)	(DIN 51757)
densité de vapeur relative (air):	> 1 (20 °C) Plus lourd que l'air.	(estimé)

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous forme non solide ou sous forme de granulé. -

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.01.2023

Version: 6.0

Date de la version précédente: 08.03.2019

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 01.12.2014

Produit: **GLYSANTIN® G64® ECO green BMB 100 also suitable for electric vehicles**

(ID Nr. 30786267/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 17.08.2024

Risque d'explosion: aucune propriété explosive

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: non comburant

Matières et mélanges auto-échauffantsAptitude à l'auto-échauffement: Il ne s'agit pas d'un produit
susceptible d'auto-échauffement.Corrosion des métaux

Non corrosif pour le métal.

Autres caractéristiques de sécurité

hygroscopie: non hygroscopique

Autres informations: Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et
chimiques sont indiqués dans cette rubrique.Vitesse d'évaporation:
non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Corrosion des métaux: Non corrosif pour le métal.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

Eviter les flammes nues.

10.5. Matières incompatiblesProduits à éviter:
oxydants puissants, bases fortes, acides forts**10.6. Produits de décomposition dangereux**Produits de décomposition dangereux:
Aucun produit de décomposition dangereux connu.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.01.2023

Version: 6.0

Date de la version précédente: 08.03.2019

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 01.12.2014

Produit: **GLYSANTIN® G64® ECO green BMB 100 also suitable for electric vehicles**

(ID Nr. 30786267/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 17.08.2024

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Toxicité modérée après une ingestion unique. De toxicité faible par contact cutané.

Données expérimentales/calculées:

DL (humain) (par voie orale): env. 1.600 mg/kg

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non irritant pour les yeux et la peau.

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux. Compte tenu des données relatives à l'homme, un potentiel de sensibilisation par voie cutanée ne peut être totalement exclu.

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

En se basant sur les composants, il n'y a pas de suspicion d'un effet mutagène.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Les informations disponibles ne donnent aucune indication sur un possible effet cancérogène.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.01.2023

Version: 6.0

Date de la version précédente: 08.03.2019

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 01.12.2014

Produit: **GLYSANTIN® G64® ECO green BMB 100 also suitable for electric vehicles**

(ID Nr. 30786267/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 17.08.2024

Données relatives à : éthanediol

Evaluation du caractère tératogène:

Des essais réalisés avec des souris et des rats par ingestion de quantités importantes ont montré un effet toxique sur le développement, qui n'a pas été observé dans les tests sur lapins. Les études mécanistes montrent que le lapin est l'espèce pertinente pour la classification pour la santé humaine. En tant que tel, et puisque l'éthylène glycol n'est pas toxique pour le développement chez le lapin, aucune classification n'est justifiée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Remarques: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

En cas d'exposition répétée, la substance peut endommager des organes spécifiques.

Données relatives à : éthanediol

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

La substance peut causer des lésions rénales après des ingestions répétées. La substance peut causer des lésions rénales après absorptions cutanées répétées de grandes quantités.

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Effets interactifs

Pas de données disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.01.2023

Version: 6.0

Date de la version précédente: 08.03.2019

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 01.12.2014

Produit: **GLYSANTIN® G64® ECO green BMB 100 also suitable for electric vehicles**

(ID Nr. 30786267/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 17.08.2024

Autres informations

Autres informations sur la toxicité

Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Évaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

12.2. Persistance et dégradabilité

Évaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

Dans les stations d'épuration adaptées, l'élimination du produit présent dans l'eau a lieu par dégradation biologique, par stripping ou par séparation mécanique.

Données relatives à :1,2-Ethanediol

Données sur l'élimination:

83 - 96 % (14 j) S'élimine bien par biodégradation.

90 - 100 % (10 j) (301 A de l'OCDE (nouvelle version)) (aérobie, boue activée) Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

> 69 % (28 j) S'élimine par biodégradation.

> 70 % (28 j) (301 A de l'OCDE (nouvelle version)) Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données bibliographiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Évaluation du potentiel de bioaccumulation:

Pas de données disponibles.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.01.2023

Version: 6.0

Date de la version précédente: 08.03.2019

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 01.12.2014

Produit: **GLYSANTIN® G64® ECO green BMB 100 also suitable for electric vehicles**

(ID Nr. 30786267/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 17.08.2024

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH): Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

12.7. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

12.8. Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Code de déchet:

16 01 14* antigels contenant des substances dangereuses

Emballage non nettoyé:

Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.

Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.01.2023

Version: 6.0

Date de la version précédente: 08.03.2019

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 01.12.2014

Produit: **GLYSANTIN® G64® ECO green BMB 100 also suitable for electric vehicles**

(ID Nr. 30786267/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 17.08.2024

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu

RID

	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu

Transport fluvial intérieur

ADN

	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.01.2023

Version: 6.0

Date de la version précédente: 08.03.2019

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 01.12.2014

Produit: **GLYSANTIN® G64® ECO green BMB 100 also suitable for electric vehicles**

(ID Nr. 30786267/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 17.08.2024

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Non évalué

Transport maritime

IMDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro d'identification: Pas applicable

Nom d'expédition des Nations unies: Pas applicable

Classe(s) de danger pour le transport: Pas applicable

Groupe d'emballage: Pas applicable

Dangers pour l'environnement: Pas applicable

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Sea transport

IMDG

Not classified as a dangerous good under transport regulations

UN number or ID number: Not applicable

UN proper shipping name: Not applicable

Transport hazard class(es): Not applicable

Packing group: Not applicable

Environmental hazards: Not applicable

Special precautions for user: None known

Transport aérien

IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro d'identification: Pas applicable

Nom d'expédition des Nations unies: Pas applicable

Classe(s) de danger pour le transport: Pas applicable

Groupe d'emballage: Pas applicable

Dangers pour l'environnement: Pas applicable

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Air transport

IATA/ICAO

Not classified as a dangerous good under transport regulations

UN number or ID number: Not applicable

UN proper shipping name: Not applicable

Transport hazard class(es): Not applicable

Packing group: Not applicable

Environmental hazards: Not applicable

Special precautions for user: None known

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.01.2023

Version: 6.0

Date de la version précédente: 08.03.2019

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 01.12.2014

Produit: **GLYSANTIN® G64® ECO green BMB 100 also suitable for electric vehicles**

(ID Nr. 30786267/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 17.08.2024

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**Maritime transport in bulk according to IMO instruments**

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 3, 75

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Listée dans la réglementation ci-dessus: non

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 84

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation pour une utilisation sûre a été réalisée pour le mélange et le résultat est documenté aux rubriques 7 et 8 de la FDS

RUBRIQUE 16: Autres informations

Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente)

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.01.2023

Version: 6.0

Date de la version précédente: 08.03.2019

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 01.12.2014

Produit: **GLYSANTIN® G64® ECO green BMB 100 also suitable for electric vehicles**

(ID Nr. 30786267/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 17.08.2024

Acute Tox. 4 (par voie orale)

STOT RE (Rein) 2

Acute Tox.

Toxicité aiguë

STOT RE

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Met. Corr.

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

Skin Corr./Irrit.

Corrosion/irritation cutanée

Eye Dam./Irrit.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Repr.

Toxicité pour la reproduction

Aquatic Chronic

Danger pour le milieu aquatique - chronique

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H373

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Rein) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H290

Peut être corrosif pour les métaux.

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H361fd

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.01.2023

Version: 6.0

Date de la version précédente: 08.03.2019

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 01.12.2014

Produit: **GLYSANTIN® G64® ECO green BMB 100 also suitable for electric vehicles**

(ID Nr. 30786267/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 17.08.2024